Vers une politisation des mobilisations écologiques ?

par Jean-Baptiste Comby & Sophie Dubuisson-Quellier

Comment lutte-t-on aujourd’hui pour l’écologie ? Quelles relations ces luttes entretiennent-elles avec les autres luttes sociales ? Un nouvel ouvrage de la collection Puf/vie des idées étudie les évolutions récentes de ces luttes et leurs liens avec les autres mobilisations sociales.

Cet essai constitue l’introduction de l’ouvrage paru dans la collection Pufs/vie des idées le 3 mai 2023, intitulé *Mobilisations écologiques.*

De tradition plus récente que les autres luttes sociales, les mobilisations écologiques ont souvent tenu une place à part dans le paysage des contestations. Passées les premières luttes d’occupations des années 1970 au Larzac et en Bretagne, ces mobilisations reflètent des engagements experts appuyés sur la science, l’économie et le droit. Elles cherchent à dénoncer les risques environnementaux liés aux développements technologiques et revendiquent des objectifs de protection de la nature plus que de certains groupes sociaux[[1]](#footnote-1), épousant des problématiques sectorisées (eau, air, faune et flore, pêche, OGM ou nucléaire[[2]](#footnote-2)). Pour cette raison, elles ont largement prêté le flanc à des accusations de dépolitisation, forgeant ainsi l’idée qu’elles seraient peu redevables des conflictualités propres aux autres luttes sociales. Les évolutions récentes des mobilisations écologiques nous invitent à remettre en question cette critique.

Au cours des années 2010, le constat d’une démultiplication des collectifs et engagements écologistes (recouvrant les associations environnementalistes et naturalistes) s’impose à tous les observateurs. Cette dynamique se caractérise par un renouvellement de la conflictualité tant pratique (ZAD, actions directes ou en justice) qu’idéologique (oppositions au capitalisme et à son verdissement), si bien qu’apparaissent des clivages au sein même du mouvement entre des écologies qui seraient « critiques », « de rupture », « anticapitalistes » et davantage « populaires », et d’autres, qualifiées de « façade », « bourgeoises » ou « capitalo-compatibles ». Le développement d’organisations qui, tel le mouvement des transitions, *Alternatiba*, *l’Affaire du siècle*, *Extinction Rebellion*, *Dernière Rénovation*, ou *Pour un réveil écologique* embrassent la cause écologique d’une manière très hétérogène et traduit de profondes reconfigurations. Tandis que les enquêtes sociologiques sur ces modifications sont encore peu nombreuses, nous proposons ici des éléments de lecture de cette hétérogénéité et de ces évolutions, tout en interrogeant l’articulation des mobilisations écologiques, et des formes de conflictualités qu’elles contiennent, aux luttes sociales.

Ces évolutions récentes invitent à décentrer le regard en différenciant les mobilisations écologiques en fonction non plus seulement de leurs grammaires idéologiques ou de leurs répertoires d’action, mais des intérêts sociaux qui les motivent et des causes qu’elles défendent. Les mobilisations menées prioritairement au nom de la planète ou des « générations futures » se distinguent alors de celles contestant la déclinaison des dominations de genre, de race ou de classe sur le terrain écologique. Plutôt que de mettre en avant les effets de contraste entre les deux, cet ouvrage montre que les unes comme les autres connaissent une relative politisation. Les premières formes de mobilisation, plutôt expertes et portées par des militants des classes supérieures, sont en effet aujourd’hui confrontées aux limites d’une action de contestation qui a alimenté une forme d’internalisation ou de « récupération » de la critique par les mondes économique et politique[[3]](#footnote-3). Elles sont alors de plus en plus tentées, voire débordées par des modes d’action plus directs et des prises de position plus conflictuelles qui favorisent la relation avec d’autres mondes militants et sociaux. Les secondes, moins nombreuses en France que les premières, permettent d’explorer les conditions dans lesquelles des catégories dominées peuvent s’engager, ou être engagées, dans la cause écologique. Ces mobilisations cherchent à s’enraciner dans d’autres luttes sociales. Elles sont portées par des militants qui combattent l’accaparement de l’enjeu écologique par un seul groupe afin d’envisager cette cause comme un moyen d’améliorer les conditions d’existence des catégories défavorisées.

Conflictualisations ? La mise en tension des mobilisations proches des cadres institutionnels

Les mobilisations écologiques les plus visibles et les plus nombreuses sont marquées par des spécificités qui semblent les maintenir à distance des engagements plus traditionnels pour l’égalité et les droits sociaux. Héritières des traditions scientifiques qui ont produit des savoirs sur la nature d’abord à des fins utilitaristes, puis dans des objectifs de conservation, elles entretiennent une relation étroite avec les savoirs légitimes et ont une appréhension experte des enjeux[[4]](#footnote-4). Sans surprise, la sociologie de ces militants montre une appartenance aux franges supérieures des classes intermédiaires et des dotations en capitaux scolaires sensiblement plus élevées que la moyenne, souvent dans les domaines techniques, économiques et juridiques. Cette spécificité leur a permis d’obtenir dès les années 1970 des résultats tangibles en matière d’évolution de réglementation environnementale, du fait d’une proximité sociale avec les espaces de décision[[5]](#footnote-5), mais aussi de jouer un rôle majeur dans les négociations internationales. Les réponses apportées par la puissance publique aux revendications autour de régulations juridiques ou marchandes témoignent des affinités entre les savoirs des militants et ceux des dirigeants. Ces mobilisations entretiennent également avec les milieux économiques des relations multiples et ambiguës. Si les plus visibles sont celles qui relèvent de l’affrontement[[6]](#footnote-6), elles ne doivent pas masquer le fait que les entreprises et les fondations sont de longue date des pourvoyeuses de fonds des organisations de défense de l’environnement[[7]](#footnote-7). Il n’est alors guère étonnant que le monde économique ait su puiser, dans ces mobilisations environnementales réformatrices[[8]](#footnote-8), différentes inspirations lui permettant de donner le change sans véritablement modifier les règles du jeu économique[[9]](#footnote-9). Les concepts de « développement durable », de « croissance verte » ou encore de « consommation responsable » incarnent les projets sociaux qui prétendent répondre à la fois aux exigences du modèle capitaliste et à la prise en compte des enjeux environnementaux.

Cette institutionnalisation a pu être contestée par des militants davantage politisés. Il s’en est suivi une mise en tension du mouvement écologiste, favorisant des modes d’action porteurs d’une conflictualité avec les décideurs économiques et politiques. On peut distinguer ici deux types d’actions. Certains actions privilégient le registre médiatique de la prise de conscience : les grèves pour le climat initiées par *Youth for Climate* en 2018 ; les blocages et les manifestations d’*Extinction Rebellion* devant le siège social de la firme Total en 2021 ; les happening de *Dernière Rénovation* lors du Tournoi de Rolland Garros en 2022 ; la désobéissance civile des militants de *Scientist Rebellion* conduisant à des arrestations en Allemagne ou le jet de soupe de tomate sur *Les tournesols* de Van Gogh par des militants de *Just Stop Oil* à l’automne 2022. D’autres actions entendent stopper directement les actions qualifiées d’ « écocidaires » : ZAD ; sabotages d’antennes 5G ou de sites industriels comme la cimenterie Lafarge de Bouc-Bel-Air en 2022 ; lutte contre les mégabassines ; blocages annuels de mines par le mouvement Ende Gelände entre 2015 et 2020 ; judiciarisation de questions environnementales avec des démarches qui, telle *L’Affaire du Siècle*, mettent en cause l’État pour inaction climatique[[10]](#footnote-10). Ce répertoire d’action élargi et conflictualisé, dont la circulation internationale s’est intensifiée, n’est pas sans lien avec la volonté d’alerter sur la situation « d’urgence ». Il s’ensuite une redéfinition par les militants des sens de la lutte. Il s’agit pour eux de défendre tout autant la cause environnementale que leur futur et leur droit à (en) décider.

Conflictuelles, ces mobilisations restent dirigées *contre* les lieux de pouvoir quand, parallèlement, se multiplient des initiatives qualifiées « d’alternatives »[[11]](#footnote-11) *pour* expérimenter des modes de vie préfigurant un monde libéré des logiques capitalistes[[12]](#footnote-12). Recrutant également au sein des franges supérieures des classes moyennes, elles déploient une conflictualité plus diffuse qui vise moins à changer l’existant qu’à ouvrir des possibles[[13]](#footnote-13). La radicalité prend ici la forme de combats quotidiens pour faire reconnaître des manières alternatives de vivre. Elle correspond à un travail de requalification de mouvements plus anciens et épars, de retour à la terre, de modes de vie communautaires ou de pratiques de subsistance. Pas moins nombreuses mais moins visibles que les mobilisations « *contre* » dans le débat public, ces manières plus sourdes de se mobiliser résultent de processus longs, lents et parfois chaotiques de (contre)socialisation qui peuvent concerner les formes de consommation ou de logement mais aussi les choix professionnels[[14]](#footnote-14). Cette réalité processuelle suggère tout un nuancier de positionnements entre l’écologisation partielle du quotidien et les manières radicalement alternatives de vivre et travailler qui articulent à des degrés divers des mobilisations pour soi et pour les autres[[15]](#footnote-15).

Le territoire est alors un espace privilégié pour ancrer la mobilisation, à la fois parce qu’il fournit les ressources de modes de vie alternatifs, mais aussi parce qu’il peut être l’objet de dommages environnementaux ou de conflits d’usage, comme dans les luttes contre des projets d’aménagement dans les « zones à défendre »[[16]](#footnote-16). Il ne s’agit pas d’y défendre des intérêts particuliers, comme le dénoncent les accusations de type Nimby[[17]](#footnote-17), mais plutôt de remettre en cause le primat accordé à l’utilitarisme économique dans nos organisations sociales, pour redonner sa place au politique, remettre en place des formes de solidarité et expérimenter d’autres manières de vivre. Ces mobilisations rassemblent des collectifs hétéroclites, qui doivent apprendre à négocier entre eux les cadrages de la lutte. « Réformistes » et « alternatifs » peuvent s’y associer[[18]](#footnote-18), ces derniers privilégiant des formes de politisation plus conflictuelles quand les premiers se mobilisent à l’intérieur des cadres sociaux conventionnels[[19]](#footnote-19).

Décloisonnements ? L’articulation délicate des mobilisations sociales et écologiques

Depuis les années 1970 en Amérique du Nord, des mouvements ont dénoncé l’exposition disproportionnée des populations défavorisées et des minorités ethno-raciales à ces risques, et symétriquement leur faible accès aux aménités naturelles. Ces mobilisations ont contribué à cadrer la problématique environnementale autour d’enjeux sociaux[[20]](#footnote-20), mais aussi coloniaux. La notion de « racisme environnemental », forgée durant la même période par des académiques et des militants[[21]](#footnote-21), réinscrit ainsi ces inégalités dans une double histoire : d’une part celle des déplacements massifs de populations indigènes lors de l’aménagement de réserves naturelles sur le continent américain au bénéfice des loisirs des populations blanches, d’autre part celle de l’installation d’équipements de traitement des déchets sur des territoires majoritairement habités par des populations pauvres et racisées. Les mouvements contemporains pour la justice environnementale, la justice alimentaire[[22]](#footnote-22) ou la justice climatique[[23]](#footnote-23) incarnent et poursuivent cette modification du regard porté sur la nature qui intègre les principes de la justice sociale dans les luttes écologiques[[24]](#footnote-24).

De leur côté, les pays du Sud ont produit des formes d’environnementalisme dénonçant les dommages environnementaux causés par des activités industrielles, forestières, agricoles ou minières, en insistant sur leur contribution à la dégradation des conditions de subsistance des populations locales[[25]](#footnote-25). Par exemple, dans les années 1970 le mouvement Chipko en Inde, popularisé par Vandana Shiva, a lutté contre la destruction des modes de subsistance des villageois par la surexploitation forestière. Les luttes qui sont menées dans ces conflits environnementaux défendent une nature qui, loin d’être sanctuarisée, fournit les écosystèmes nécessaires à la survie d’hommes et de femmes. Parmi celles-ci, les luttes anti-extractivistes, comme celle menée au Brésil dans les années 1980 par Chico Mendès contre l’industrie du caoutchouc, témoignent de la façon dont ces conflits sont encastrés dans des relations globales fortement polarisées[[26]](#footnote-26). Se rejoue alors le principe d’une économie coloniale dans laquelle la nature produit des richesses qui se valorisent ailleurs[[27]](#footnote-27). En défendant un rapport de subsistance aux milieux naturels, ces mouvements ont aussi contribué à mettre en cause les formes d’appropriation de la nature et à développer une réflexion sur les communs et la justice sociale[[28]](#footnote-28).

Des travaux ont cependant montré que des formes de domination pouvaient se nicher au cœur de ces mobilisations contre les inégalités environnementales[[29]](#footnote-29). Par exemple, les nombreuses initiatives qui fleurissent autour de l’agriculture urbaine et des jardins partagés dans les métropoles du Nord révèlent les tensions qui traversent les projets dits d’écologie sociale dans la mesure où ceux-ci peuvent contribuer autant à la préservation d’un capitalisme vert qu’à l’émancipation de populations défavorisées [[30]](#footnote-30). Par conséquent, l’étude de ces luttes sociales et écologiques laisse souvent ouverte la question du rapport que les catégories les moins dotées entretiennent avec l’écologie. Les travaux sur la consommation suggèrent que les plus modestes ont des pratiques de modération favorables à l’environnement[[31]](#footnote-31), tout en affichant pour certains de fortes distances avec les mobilisations écologiques[[32]](#footnote-32). Que penser, dès lors, des initiatives qui consistent à requalifier ces attitudes dans le langage de l’écologie ? C’est ici la question de l’autonomie des classes dominées dans les luttes écologiques qui est soulevée[[33]](#footnote-33). Et celle-ci ne se pose pas qu’en termes de dépossession, mais également au regard de la fragmentation des mondes populaires face à la question environnementale[[34]](#footnote-34). En France, deux cas de figure ont récemment mis l’écologie à l’épreuve de cette réalité et cela dans un contexte où l’association de la cause environnementale à des enjeux experts, lointains dans le temps et dans l’espace, désincarnés socialement ou relevant de pratiques expérimentales et alternatives, contribue à maintenir à distance les groupes défavorisés qui ont pourtant été exposés très tôt aux risques environnementaux.

Tout d’abord des rapprochements entre des organisations du mouvement écologique et d’autres issues du mouvement social ont été lancés pour, indissociablement, lutter contre les dégradations environnementales et revendiquer de meilleures conditions de vie. Il s’agit par exemple, en janvier 2020, du collectif *Plus jamais ça* qui réunit *Les Amis de la terre*, *Greenpeace*, *Oxfam France*, *Attac*, la *CGT*, *Solidaires*, la *Confédération paysanne* et la *FSU ;* en juillet 2020, ce sont *Alternatiba* et le *comité Adama* qui marchent ensemble avec le slogan commun « On veut respirer » pour articuler la lutte contre la pollution et le combat contre les violences policières. Pilotées du sommet des organisations, ces deux initiatives tentent de mobiliser les milieux populaires à partir de l’enjeu des inégalités d’exposition aux pollutions. Si elles peuvent apparaître comme des laboratoires stratégiques pour co-construire un recadrage de la question écologique comme question sociale, elles demeurent confrontées au fort contraste entre les cultures militantes et les profils sociaux ainsi réunis[[35]](#footnote-35).

Le second cas de figure, plus autonome de point de vue de la formulation de l’enjeu par les dominés eux-mêmes, est le mouvement des *Gilets Jaunes*. Apparu à l’automne 2018 en réaction à la mise en œuvre d’une taxe carbone, il permet d’explorer le cas d’une mobilisation autour d’enjeux écologiques qui a rassemblé retraités et chômeurs aux côtés de la frange précarisée des actifs. Ici ce qui mobilise n’est pas tant les inégalités d’exposition qu’un sentiment d’injustice lié au désajustement entre les efforts demandés par les politiques climatiques aux différents segments de la population et leurs contributions différenciées aux dégradations écologiques[[36]](#footnote-36). Ce cadrage proprement populaire a fortement contribué à l’extension des enjeux de justice sociale associés à la crise écologique. Il est d’ailleurs significatif que cette mobilisation ait été interprétée par les médias, mais aussi par une large partie de la classe politique, comme la marque d’une hostilité à l’écologie, alors même que les manifestants avaient pu exprimer un sentiment plutôt favorable à la question climatique[[37]](#footnote-37) et que certains revendiquaient des pratiques écologiques. En définitive, ce cadrage en termes d’inégales responsabilités a permis de dépasser, au moins provisoirement, les clivages que les récits écologiques tendent à accentuer au sein des classes populaires[[38]](#footnote-38).

Les chapitres rassemblés dans *Mobilisations écologiques* poursuivent ces interrogations sur les dimensions sociales et les formes de conflictualité des mobilisations écologiques contemporaines. La contribution d’Édouard Morena illustre la mise en tension du mouvement écologiste engendrée par son institutionnalisation au niveau des négociations internationales. Flaminia Paddeu met en garde contre les discours trop rapidement enchantés à l’endroit des mobilisations écologiques labélisées de « populaires », en montrant qu’elles n’échappent pas aux dominations. Marie Thiann-Bo Morel éclaire à partir du cas réunionnais les difficultés que peuvent rencontrer les groupes populaires créoles pour dénoncer des discriminations indissociablement raciales, sociales et environnementales dont ils estiment être l’objet. Geneviève Pruvost propose un panorama des écoféminismes en France qui suggère l’hétérogénéité et la singularité d’un mouvement relevant aussi bien de l’accès à la terre, de la justice environnementale que du soin prodigué au monde vivant. Enfin, Stéphanie Déchezelles montre comment, face aux accusations de défense d’intérêts particuliers, les militants opposent une vision des territoires comme communs inaliénables qu’il faut protéger face aux menaces de privatisation.

 Il ressort de ces différents chapitres une plus grande articulation des mobilisations écologiques contemporaines aux enjeux sociaux que dans les décennies précédentes. Sans pour autant se confondre avec la question sociale, les problématiques environnementales sont investies par des composantes de plus en plus larges et variées de la société pour sonder la capacité des organisations économiques, politiques et sociales existantes à garantir des conditions de subsistance et des perspectives de vie dignes dans un contexte où la crise environnementale les met en danger.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 mai 2023

1. Sylvie Ollitrault, *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pierre Lascoumes, *L’éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994. [↑](#footnote-ref-2)
3. Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999. [↑](#footnote-ref-3)
4. Sylvie Ollitrault, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue Française de Science Politique*, 2001, n°51, p. 105-130. [↑](#footnote-ref-4)
5. Pierre Lascoumes, *Le développement durable. Une nouvelle affaire d’État*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014. Nathalie Berny, *Défendre la cause de l’environnement. Une approche organisationnelle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019. [↑](#footnote-ref-5)
6. Sophie Dubuisson-Quellier, « Anti-corporate activism and market change: the role of contentious valuations », *Social Movement Studies*, 2021,Vol 20, n° 4, p. 399-416. [↑](#footnote-ref-6)
7. Édouard Morena, *Le coût de l’action climatique. Fondations philanthropiques et débat international sur le climat*, Paris, Éditions du Croquant, 2017. [↑](#footnote-ref-7)
8. Laure Bereni et Sophie Dubuisson-Quellier, « Au-delà de la confrontation : saisir la diversité des interactions entre mondes militants et économiques », *Revue française de sociologie*, 2020, vol. 61, n° 4, p. 505-529. Sophie Dubuisson-Quellier, « A market mediation strategy. How social movements seek to change firms’ practices by promoting new principle of product valuation », *Organization Studies*, 2013, vol. 34, n° 5-6, p. 683-703. [↑](#footnote-ref-8)
9. Jean-Baptiste Comby, « Un éthos pondérateur. Adoucir et filtrer la critique écologique, l’ouvrir au capitalisme. Et vice versa », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2022, n°241, p. 74-91. [↑](#footnote-ref-9)
10. Christophe Traïni, « « L’Affaire du Siècle ». Des mobilisations pour le climat à l’épreuve de la temporalité judiciaire », *Droit et société*, vol. 111, no. 2, 2022, p. 319-333.  [↑](#footnote-ref-10)
11. Sophie Dubuisson-Quellier, *La consommation engagée* (2009), Paris, Presses de Sciences Po, 2018. [↑](#footnote-ref-11)
12. Luke Yates, « Rethinking Prefiguration: Alternatives, Micropolitics and Goals in Social Movements », *Social Movement Studies*, 2015, vol. 1, n° 1, p. 1-21. [↑](#footnote-ref-12)
13. Haud Guéguen et Laurent Jeanpierre. *La perspective du possible. Comment penser ce qui peut nous arriver, et ce que nous pouvons faire*,La Découverte, 2022. [↑](#footnote-ref-13)
14. Anne De Rugy, « Vouloir le déclassement ? De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l’ordre économique », *Politiques de communication*, 2018, n° 10, p. 125-157. Julie Madon, « ‘Tu peux être écolo sans être extrémiste’. Les écologistes entre engagement par le mode de vie et refus de la stigmatisation », *Terrains et travaux*, à paraître. [↑](#footnote-ref-14)
15. Maël Ginsburger, « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l’écocitoyenneté », *Revue française de sociologie,* 2020, Vol. 61, n° 1, p. 43-78. Geneviève Pruvost, « L’alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, 2013, n° 60, p. 36-55. [↑](#footnote-ref-15)
16. Damien Schrijen, « La Bretagne face aux industries extractives. Processus de cadrage et construction de coalitions contre la prospection minière et l’extraction de sable dans les Côtes d’Armor », *Revue Gouvernance*, 2021, vol. 18, n°2, p. 86–109. [↑](#footnote-ref-16)
17. L’acronyme NIMBY signifie Not In My BackYard (pas dans mon jardin), il correspond aux accusations de défense d’intérêts particuliers adressées aux mouvements qui luttent contre des projets d’aménagement. [↑](#footnote-ref-17)
18. Stéphanie Dechezelles, « Une ZAD peut en cacher d’autres. De la fragilité du mode d’action occupationnel », *Politix*, 2017, no 1, p. 72-91. [↑](#footnote-ref-18)
19. Jean-Baptiste Comby, « La dépolitisation comme politisation conformiste. Pour une analyse relationnelle des formes de politisation et de dépolitisation », *in* Cécile Robert (dir.), *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l’action publique*, Villeneuve d’Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2021, p. 243-261. [↑](#footnote-ref-19)
20. Dorceta Taylor, « The evolution of environmental justice activism, research, and Scholarship », *Environmental Practice*, 2011, vol. 13, n° 4, p. 280-301. [↑](#footnote-ref-20)
21. Dorceta Taylor, *Toxic communities*, New York, New York University Press, 2014. [↑](#footnote-ref-21)
22. Alison Hope Alkon et Marie Norgaard Kari, « Breaking the food justice chains: an investigation of food justice activism », *Sociological Inquiry*, 2009, vol. 79, n° 3, p. 289-305. [↑](#footnote-ref-22)
23. Mike Mendez, *Climate change from the street. How conflict and collaboration strengthen the environmental justice movement*, New Haven, Yale University Press, 2020. [↑](#footnote-ref-23)
24. David Schlosberg, *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*, Oxford, Oxford University Press, 2009. [↑](#footnote-ref-24)
25. Joan Martinez Alier, *L’écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits matins et Institut Veblen, 2014. [↑](#footnote-ref-25)
26. Anna Bednik, *Extractivisme. Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Paris, Le passager clandestin, 2016. [↑](#footnote-ref-26)
27. Malcom Ferdinand, *Une écologie décoloniale : penser l’écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil, 2019. [↑](#footnote-ref-27)
28. Vandana Shiva, *Stolen Harvest: The hijacking of the global food supply*, Lexington, University Press of Kentucky, 2016. [↑](#footnote-ref-28)
29. Johanna Siméant-Germanos, « Penser les ingénieries de l’environnement en Afrique à l’aune des sciences sociales du développement », *Zilsel*, vol. 6, no. 2, 2019, p. 281-313. [↑](#footnote-ref-29)
30. Flaminia Paddeu, *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Paris, Seuil, 2021. [↑](#footnote-ref-30)
31. Ana Perrin-Heredia, *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires : ethnographie économique d’une « zone urbaine sensible »*, Thèse de sociologie de l’Université de Reims, 2010. [↑](#footnote-ref-31)
32. Sophie Dubuisson-Quellier et Séverine Gojard, « Why are food practices not (more) environmentally friendly in France? The role of collective standards and symbolic boundaries in food practices », *Environmental Policy and Governance*, 2016, vol. 26, n°2, p. 89-100. [↑](#footnote-ref-32)
33. Franck Poupeau, « De la critique écologique à la critique sociale. Auto-organisation communautaire et autonomie des dominés », *Espaces et sociétés*, vol. 180-181, no. 1-2, 2020, p. 137-154. [↑](#footnote-ref-33)
34. Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier, « Les classes populaires et l’enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses », *Sociétés contemporaines*, 2021, n°124, p. 37-66. [↑](#footnote-ref-34)
35. Hadrien Malier, « No (sociological) excuses for not going green: How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working-class? », *European Journal of Social Theory*, 2021, 24(3), p. 411-430. Jean-Noël Jouzel et Giovani Prete, « Mettre en mouvement les agriculteurs victimes de pesticides. Émergence et évolution d’une coalition improbable », *Politix*, n°111, 2015 [↑](#footnote-ref-35)
36. Collectif d’enquête sur les Gilets Jaunes, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les gilets jaunes », *Revue française de science politique*, 2019, vol. 69, n° 5-6, p. 869-892 [↑](#footnote-ref-36)
37. Maxime Gaborit et Théo Grémion, « Jaunes et verts. Vers un écologisme populaire ? », *La vie des idées*, 20 décembre 2019. [↑](#footnote-ref-37)
38. Jean-Yves Dormagen, Laura Michel, Emmanuelle Reungoat, « Quand le vert divise le jaune. Comment les clivages sur l’écologie opèrent au sein des Gilets jaunes », *Écologie et politique*, 2021, n° 62, p. 25-47. [↑](#footnote-ref-38)